

Assemblée Générale annuelle 6 décembre 2025

Rapport moral 2025

Nous terminons l'année avec un effectif de 25 personnes à jour de cotisation (ou en cours de renouvellement) après trois « défections » et une nouvelle adhésion. Nous étions 27 ligueuses et ligueurs fin 2024.

La mobilisation de 2023-2024 (les attaques contre la LDH, les élections législatives de 2024) s'est un peu érodée par découragement et sentiment d'impuissance face à l'actualité...

Cependant, en cette fin d'année, nous pouvons faire état de :

L'importance et la diversité de nos actions

Le rapport d'activités 2025 fait la synthèse de nos activités, comme de nos expressions publiques. Il montre que nous sommes parvenu.es à tenir le coup et tenir le cap.

La qualité de nos relations partenariales

Nous continuons à avoir d'excellentes relations et/ou à agir avec le groupe local d'Amnesty international, le comité Femmes Solidaires Le Creusot, le Collectif pour les Droits des Migrants, le Collectif pour la Paix, Solidarité Saint-François, Solid'R Cop, le Centre Francophonie Bourgogne, la Bibliothèque Universitaire du Creusot, Agire, le lycée Léon Blum, la Médiathèque Christian Bobin, la Maison des Parents et enfin la Ville du Creusot.

Des soutiens précieux

La municipalité du Creusot nous apporte son soutien constant :

-Dans le domaine matériel : un local confortable mis gracieusement à disposition, du matériel pour la tenue de nos stands, la possibilité de réserver gratuitement des salles de réunion, une subvention de fonctionnement.

-Sur le plan du partage des engagements : en 2025, comme les années précédentes, la municipalité nous a apporté son appui de diverses manières. La section du Creusot tient donc à remercier très vivement M. le Maire.

Le Conseil départemental de Saône-et-Loire et le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté :

En 2025, nous n'avons pas sollicité les deux collectivités mais nous savons compter sur leur appui le cas échéant et les élu.es sont souvent présents et présentes à nos côtés lors de nos manifestations. Nous les en remercions.

Les instances nationales : nous tenons à remercier aussi très vivement toutes les personnes du siège de la LDH pour les contributions, les communiqués, les publications... réalisés et publiés tout au long de l'année 2025. Tout cela nourrit notre travail local. Un grand merci également au service juridique dont l'appui direct dans certains dossiers que nous gérons est essentiel.

Le travail immense des bénévoles et salarié.e.s du siège consolide nos engagements et nos actions, qui se font en écho constant aux propositions et réflexions nationales, que nous essayons de diffuser et de mettre en œuvre.

Le media en ligne *Creusot-Infos*, moyen principal de diffusion de nos informations et des communiqués (locaux ou nationaux). Mais nous sommes tributaires des décisions de la direction du media, pas toujours d'accord avec nos textes...

Mais, des inquiétudes

L'avenir politique local de proximité :

Comme partout, nous vivons la diffusion de la propagande et des initiatives conservatrices, réactionnaires portées par l'extrême-droite et ses soutiens ou alliés. L'élection en 2024 dans notre circonscription d'un député RN et l'installation à proximité du Creusot d'un collège privé inscrit dans le réseau « Excellence ruralité » (dans la nébuleuse et le projet Péricles de P.-E. Stérin) nous incitent à resserrer les liens particulièrement avec la section d'Autun dont nous savons que la municipalité est fortement convoitée par le Rassemblement national lors des prochaines élections.

La relève militante :

L'effectif de la section prouve une large fidélité à la LDH, le bureau comprend 8 personnes en 2025 mais la relève de la présidence est un impératif : celle-ci est assurée par la même personne (Françoise Bouchet) depuis neuf ans ... Ladite personne ayant auparavant été secrétaire de la section pendant douze années...

Il en va de notre crédibilité : le renouvellement est la preuve de la vitalité de l'association. À trop se reposer collectivement sur les habitudes, l'image se dégrade et on perd de vue que les engagements sont collectifs et partagés.

Et nous ne pouvons pas lâcher la LDH dans le contexte actuel tant ses combats et mobilisations sont essentiels !

Françoise Bouchet, pour le bureau de la section
6 décembre 2025